



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

CSAL DDFiP de l'Aisne du 13 novembre 2025

Monsieur le Président,

Depuis la dissolution et les élections législatives anticipées de 2024, le contexte politique a radicalement changé. Le macronisme est mort. Au-delà de la fin politique de l'homme et de ses affidés, c'est bien d'un changement total de logiciel et de méthodes dont nous avons besoin.

En effet, depuis huit ans, les représentants du pouvoir ont essayé la méthode de la « concertation » pour escamoter la case dialogue social.

D'après le Larousse, une concertation est une pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.

Consulter, cela aurait pu avoir du sens, sauf que systématiquement, tous les arguments contraires, toutes les propositions alternatives, toutes les revendications syndicales ont été balayées d'un revers de main.

La concertation signifiait : « on va bien vous expliquer, et si vous n'êtes toujours pas d'accord, c'est que vous n'avez pas compris. »

La CGT ne participera plus à ce type de simulacre. La CGT exige de vraies négociations sociales.

Définition : La négociation sociale est un processus stratégique incontournable pour assurer un dialogue constructif entre employeurs et salariés. Elle vise à concilier les intérêts de toutes les parties prenantes. Elle est bien l'antithèse de la concertation.

Nous sommes particulièrement attachés au sens des mots. La « novlangue libéro-managériale » est une arme politique caractérisée par l'euphémisme, les circonlocutions et l'inversion du sens habituel. C'est pourquoi la CGT combat son utilisation. Les mots ont un sens, ils qualifient aussi le réel. Changer le sens des mots, c'est travestir le réel.

Le champ des futures négociations sociales à la DGFIP sera très large.

- **Sur le réseau DGFIP :** nous souhaitons construire l'anti-NRP, avec un plan de réimplantation de services de proximité de pleine compétence. L'accès au service public pour tous, sur l'ensemble du territoire de la République, est un droit constitutionnel. Un droit que ni les maisons France Services, version ultra « low cost » du service au public, ni l'outil numérique ne peuvent assurer convenablement.
- **Le dogme des suppressions d'emplois.** Il dure depuis Sarkozy et sa RGPP, qui annonçait ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux pour rétablir les finances publiques. On connaît tous le résultat : la dette a explosé. Pire encore, nos services, en sous-effectifs chroniques, sont consumés par des tensions exacerbées, un niveau de stress beaucoup trop important, une surcharge de travail accrue et une perte de sens catastrophique. En termes de risques psychosociaux, la DGFIP touche le fond, en témoigne la crise des suicides que vit notre administration. Ce dogme doit cesser. Les suppressions d'emplois à la DGFIP ne sont plus supportables. Notre administration doit disposer d'un volume d'emplois à la hauteur des besoins.
- **Les rémunérations :** personne ne peut se satisfaire des 41 euros obtenus de haute lutte sur le régime indemnitaire de l'ensemble des personnels. L'augmentation significative du point d'indice est le seul horizon envisageable. Une augmentation et un rattrapage pour plus d'une décennie de gel.
- **Les droits et garanties :** la CGT veut sur ce point une vraie négociation. Nous souhaitons, par exemple, le retour à des affectations fines sur une résidence administrative, le retour des CAP locales, le retour d'un mouvement pour la catégorie A, etc. (liste non exhaustive).

Le temps du dialogue social a vécu, il est plus que temps de redécouvrir la démocratie sociale. De plus en plus de sujets sont évoqués pour information dans nos IRP. C'est un problème en soi.

D'un point de vue démocratique, nous sommes très loin des standards minimums.

Mais alors, quand les sujets sont débattus pour avis, que 100 % des OS s'expriment contre et que le projet est quand même mis en œuvre, que dire de notre fonctionnement ? Qu'il n'est ni démocratique ni dans le dialogue. Il confère à l'autoritarisme.

Monsieur le président, Il est temps de rompre avec les pratiques d'un autre âge. Le simulacre de dialogue a trop duré. La CGT revendique une véritable démocratie sociale, fondée sur la négociation, la reconnaissance des représentants des personnels et la prise en compte effective de leurs propositions. Notre administration ne se reconstruira pas sur des artifices de communication ni sur des logiques comptables, mais sur le respect des agents, la reconnaissance de leurs missions, et la confiance rendue au service public.

La DGFIP a besoin d'un souffle nouveau, d'une politique ambitieuse au service de l'intérêt général. La CGT y prendra toute sa part, avec exigence, détermination et sens des responsabilités.

C'est à cette condition seulement que nous pourrons, ensemble, redonner du sens, de la dignité et de la justice à l'action publique.

La CGT Finances Publique de l'Aisne